



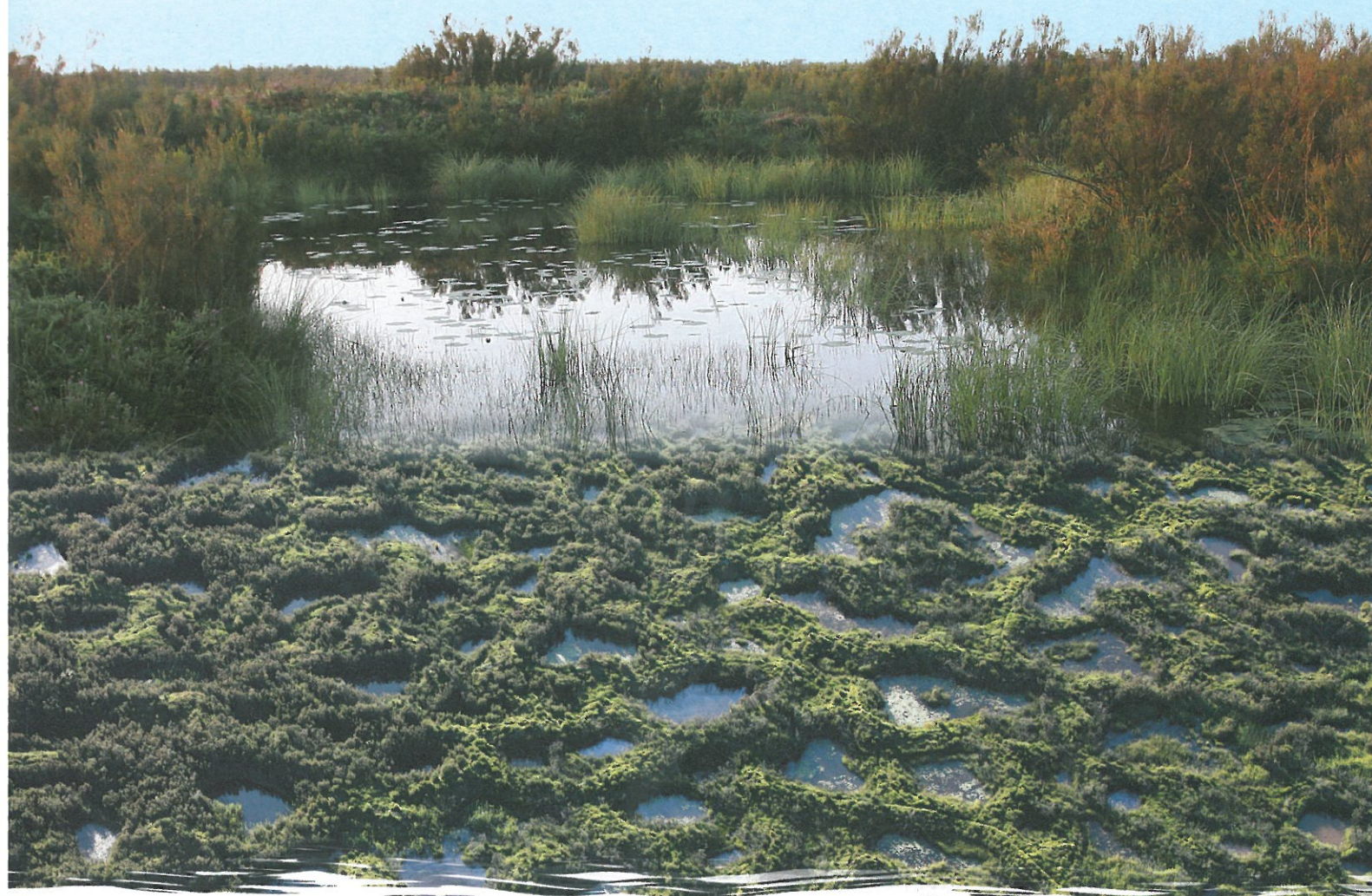
Réserve Naturelle
PINAIL

Sépiès.



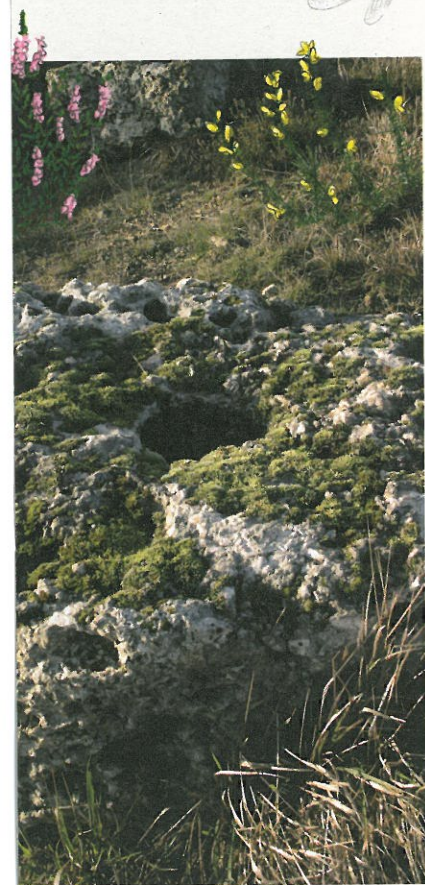
Réserve naturelle nationale du Pinail

Landes et mares protégées
en Poitou-Charentes





La réserve du Pinail toute une Histoire...



La réserve naturelle nationale du Pinail, créée en **1980**, est située dans la partie nord du massif domanial de **Moulière** sur la commune de **Vouneuil-sur-Vienne** dans le département de la Vienne en Région Poitou-Charentes. Elle protège **135 hectares** de landes, appelées « **brandes du Poitou** ». Les **trois mille mares** qu'elle abrite la dotent d'un paysage extraordinaire façonné en grande partie par l'homme. En effet, ces mares résultent de l'**extraction séculaire de pierres** à destination des moulins, à partir d'un banc fragmenté de roche siliceuse inclus dans des argiles.

Les plus anciennes traces écrites évoquant cette exploitation du sous-sol du Pinail nous viennent d'un diplôme de Pépin le Bref, Roi d'Aquitaine, daté de **l'an 826**. Mais on suppose qu'elle aurait commencé dès **l'Antiquité**.

Cette pierre meulière fut réputée pour être **l'une des meilleures du Royaume**. Le droit de meuler a longtemps été détenu par le Duché de Châtellerault, cédé à différents bourgeois du Poitou pour lesquels s'usaient à la tâche de nombreux ouvriers. A l'Âge d'or de cette « industrie », les pierres du Pinail étaient **acheminées par voie d'eau (Vienne, Loire)** et rayonnaient à **plus de 300 km** dans le centre-ouest de la France. Certaines auraient même traversé l'Atlantique... L'exploitation s'interrompt à **la fin du XIX^e siècle**, avec l'arrivée des cylindres métalliques dans les moulins.

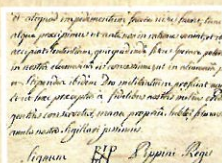
Le Pinail est aujourd'hui considéré par les spécialistes comme **la plus grande carrière de ce type au monde**. D'ailleurs la pierre n'a-t-elle pas donné son nom et sa renommée, bien plus que ses fûts, au massif forestier entier : **la Moulière** ?

Incendies naturels, troupeaux d'herbivores sauvages, sols pauvres : maintien des landes



- 8000
Sédentarisation humaine

50
Époque gallo-romaine : premières extractions supposées de meulières sur le Pinail



826
Diplôme de Pépin le Bref, roi d'Aquitaine, attestant par écrit de l'extraction locale de meulière

Forte activité d'extraction de meulière



1692
Ordonnance royale attribuant le Pinail aux communes riveraines, droits d'usage

1972
Fin des procès opposant les communes à l'État qui récupère le Pinail

De l'extraction meulière ...

Le plan de gestion

L'association de Gestion de la Réserve nationale du Pinail (GEREPI), créée en 1988, gère le site du Pinail par convention avec le Ministère en charge de la protection de l'environnement. Ses missions sont inscrites dans le **plan de gestion quinquennal** dont le premier a été validé par le Conseil National de Protection de la Nature.



Ce document pointe les enjeux majeurs pour la réserve naturelle :

- Pérenniser les habitats naturels de landes et de mares ;
- Maintenir la biodiversité spécifique des landes et des milieux aquatiques ;
- Assurer une protection de la faune, de la flore et des habitats naturels ;
- Éviter les incendies non contrôlés ;
- Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la faune, la flore et les habitats naturels ;
- Accueillir le public sans perturber le milieu ;
- Intégrer la réserve et GEREPI dans le tissu social, économique et scientifique local.



Objectifs prioritaires

(relatifs à la conservation du patrimoine naturel)

- I.1- Maintenir un éco-complexe de landes jeunes et diversifier leurs classes d'âges
- I.2- Intervenir pour préserver les populations des espèces patrimoniales les plus sensibles
- I.3- Maintenir « ouverts » les habitats naturels remarquables
- I.4- Réaliser le suivi écologique des espèces patrimoniales
- I.5- Contrôler la fréquentation et faire appliquer la réglementation
- I.6- Prévenir et le cas échéant réguler les espèces invasives ou surabondantes
- I.7- Accroître les connaissances sur les écosystèmes et leur fonctionnement
- I.8- Prendre en compte l'importance des « meulrières » dans les écosystèmes du Pinail

Objectifs secondaires

- II.1- Pérenniser l'association de gestion de la réserve et la conforter dans ses missions
- II.2- Disposer de locaux fonctionnels et adaptés
- II.3- Développer l'implication scientifique sur la réserve naturelle
- II.4- Mettre en place des éléments structurants d'accueil du public
- II.5- Développer la communication multimédia
- II.6- Développer la reconnaissance et la participation de la réserve naturelle et de GEREPI au sein du site NATURA 2000
- II.7- Participer au développement durable du territoire avec les autres acteurs de la vie culturelle et économique locale
- II.8- Développer les échanges de compétences et d'actions avec les autres acteurs des milieux naturels

Inventaires naturalistes et gestion écologique des habitats naturels



1980
Création de la Réserve naturelle



1988
Création de GEREPI



1991
Dernier incendie non volontaire et non maîtrisé du Pinail

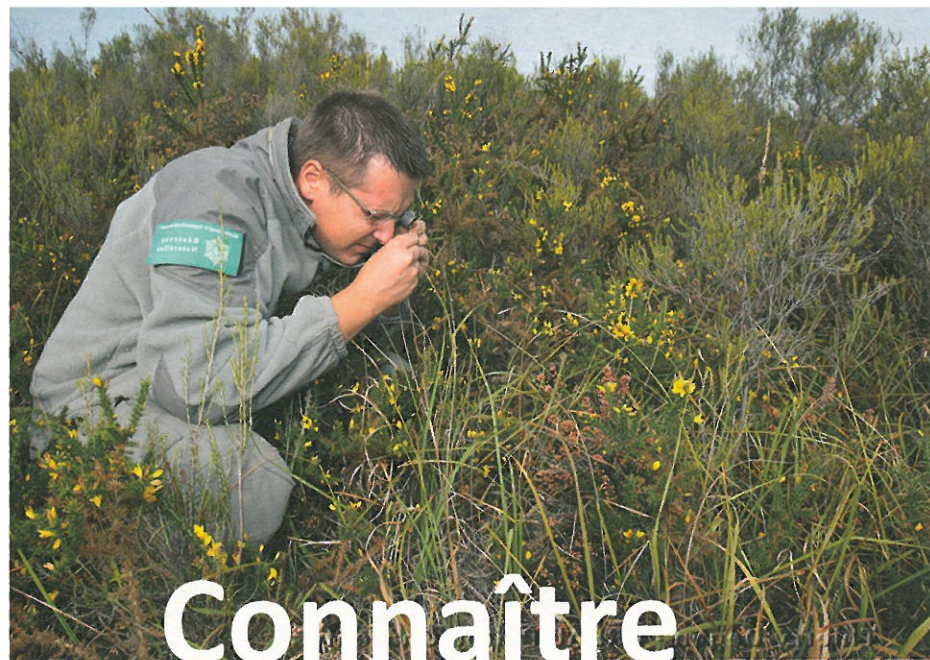


1994
Premier plan de gestion

2007
Chalet d'accueil à l'entrée de la réserve naturelle

2011
Quatrième plan de gestion

... à la protection de la nature



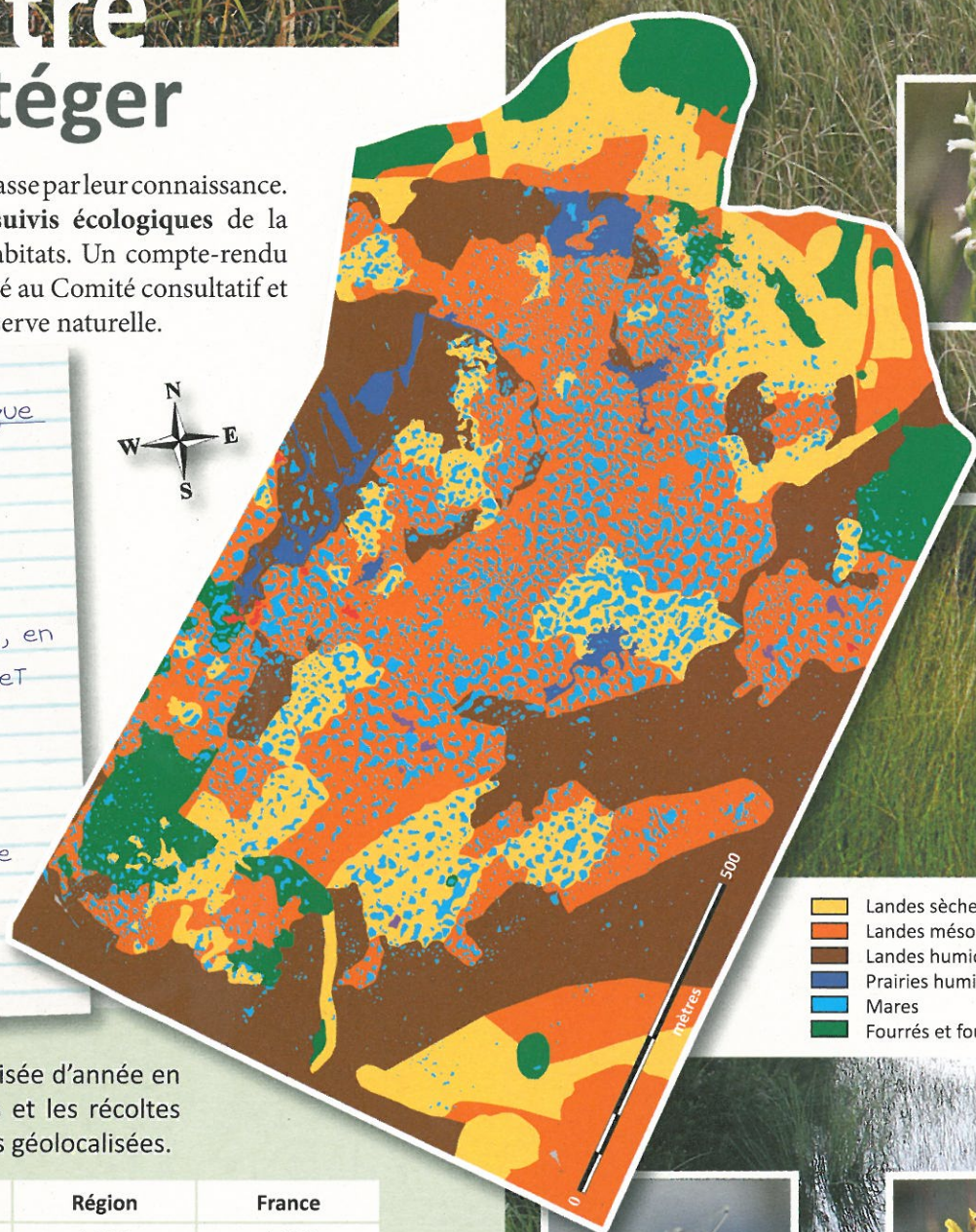
Connaître pour protéger

La protection des écosystèmes passe par leur connaissance. GEREPI met en œuvre des **suivis écologiques** de la faune, de la flore et de leurs habitats. Un compte-rendu annuel de ces études est présenté au Comité consultatif et au Conseil scientifique de la réserve naturelle.

- suivis annuels de veille écologique réalisés régulièrement par le personnel

- opérations spécifiques de recherche sur des thèmes précis, en partenariat avec des organismes et des universitaires

- compléments d'inventaire d'invertébrés et de phytosociologie avec des spécialistes de chaque groupe taxonomique



La cartographie des habitats est précisée d'année en année. Les observations naturalistes et les récoltes de données par protocole sont toutes géolocalisées.

	Réserve	Région	France
Plantes supérieures	382	1 800	6 020
Mammifères terrestres	24	75	133
Reptiles	8	19	37
Amphibiens	14	22	34
Oiseaux	141	288	535
Poissons continentaux	11	49	65
Insectes *	328	865	8227
Crustacés	1	?	?

* odonates, lépidoptères et orthoptères seulement

(données 2011)



Bruyère cendrée



Cigale des collines



Spi...



Leucorrhinus à gros thorax



Des comptages nocturnes



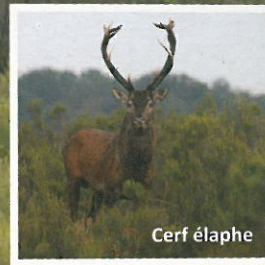
s (exuvie)



Lézard vert



Fauvette pitchou



Cerf élaphe



Busard cendré

Les reproductions de la fauvette pitchou et du busard cendré sont contrôlées tous les ans en partenariat avec la LPO Vienne.

Landes mésophiles et sèches



Anthème d'été



Linaigrette



Gratiola officinale



Agrion de Mercure



Drosera à feuilles rondes

La connaissance de ces milieux extrêmement fragiles est approfondie par des relevés phytosociologiques validés par le Conseil scientifique.

Milieux humides remarquables



Bruyère à quatre angles



Gentiane pneumonanthe



Bécassine des marais



Azuré des mouillères

Le suivi des papillons de jour comme indicateurs du bon état de conservation des milieux ouverts est appliqué depuis 2002.

Landes et prairies humides



Écrevisse à pieds blancs



Campagnol amphibie



Triton marbré



Renoncule aquatique

des grands tritons sont réalisés sur des mares échantillons. Des récoltes d'exuvies sont réalisées par des stagiaires de l'Université de Poitiers.

Mares



Gérer pourquoi intervenir?



Les landes de la réserve constituent un reliquat protégé de ces milieux sauvages originels du Poitou appelées « **brandes** ». Elles sont typiques des sols pauvres et sont **bien adaptées au passage répété du feu**, d'origine naturelle ou humaine, qui depuis des siècles parcourt régulièrement le Pinail («der Brand» signifie «l'incendie» en allemand).

Afin de maintenir une lande riche en biodiversité spécifique et d'offrir aux mares l'accès à la lumière du soleil, GEREPI la rajeunit de différentes manières et selon une planification établie :

- **brûlis dirigé sur dix hectares** tous les ans, ainsi chaque secteur est brûlé tous les dix ans;
- **coupe manuelle** avec exportation sous la ligne à haute tension, où les feux ne sont pas possibles. Cette brande peut être valorisée en palissades, balais, fagots ou brandons ;
- **pâturage ovin et caprin** sur dix hectares au nord de la réserve.

En réduisant la masse inflammable, ces mesures limitent en outre **les risques de départ d'incendies non contrôlés**.



Avec ses trois mille mares et ses nombreux milieux humides associés, la réserve naturelle représente une **zone humide d'importance majeure dans le bassin versant de la rivière Vienne**. Elle constitue une réserve d'eau d'excellente qualité qui abrite de nombreuses espèces rares typiques des eaux à tendance acides. GEREPI la préserve et améliore son fonctionnement par différentes méthodes :

- **décapage superficiel** des anciennes tourbières ;
- **étrépage** de zones à plantes pionnières ;
- **dégagement des suintements marneux** à orchidées ;
- éradication des Perches soleil dans les mares à Écrevisse à pieds blancs ;
- **modelage de berges** de ruisseau temporaire ;
- **restauration d'anciens fossés** de carriers...

Des suivis scientifiques avant et après intervention sont réalisés afin d'évaluer les impacts de ces travaux et de contrôler le bon état de fonctionnement des écosystèmes : modélisation des écoulements d'eau, relevés physicochimiques, relevés botaniques, cartographie d'habitats naturels, études de la faune...



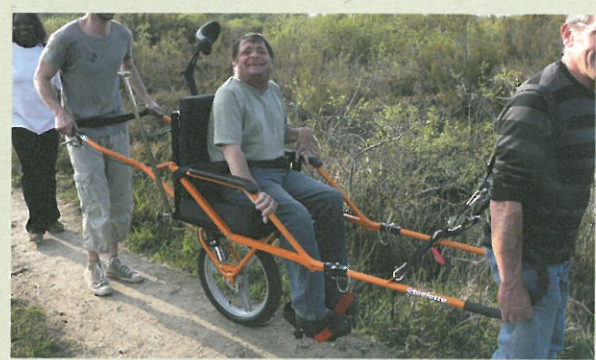


Sensibiliser faire découvrir

La présence d'un **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)** sur la commune et les relations partenariales entretenues avec les **associations locales de protection de l'environnement** (Vienne Nature, LPO Vienne...) permettent de réaliser **des animations pédagogiques** à destination d'un grand nombre de publics dont les scolaires. Différents outils sont créés afin de servir de support à ces animations : **carnet de découverte, malle pédagogique ...**

De son côté, l'association GEREPI réalise **des sorties naturalistes et de découverte** à destination du grand public. Elle réalise aussi **des formations naturalistes et sur la gestion des espaces naturels protégés** à destination des étudiants et des professionnels de l'environnement. Régulièrement, la « **Fête du Pinail** » est organisée et l'ensemble de la population locale y est conviée.

La réserve naturelle du Pinail est en **accès libre** et le public peut s'y promener sur un **sentier de découverte d'environ 2 km** de long. Chacun y découvrira la lande typique du Pinail et son cortège de mares. Ce parcours est volontairement restreint à la partie nord-ouest de la réserve pour assurer un **optimum de tranquillité** aux espèces de la flore et de la faune. En saison, un **chalet d'accueil** situé à proximité est ouvert.



Afin de permettre l'accessibilité à tous, des « **joëlettes** » (fauteuils roulants tout-terrain) sont mis à la disposition des personnes à mobilité réduite.



RNF : un réseau national pour la nature

Membre
du réseau
des

Réserves
Naturelles
DE FRANCE

En tant que gestionnaire de la réserve naturelle du Pinail, GEREPI est membre du réseau national des **Réserves Naturelles de France (RNF)**. Cette association loi 1901, créée en 1982, anime de nombreux échanges et travaux entre les gestionnaires des 248 réserves naturelles existantes fin 2010. Cette association mutualise ainsi les compétences et s'appuie sur l'expertise des personnes et des organismes en charge des réserves naturelles. En 2010, RNF regroupe plus de 500 membres : organismes gestionnaires, professionnels en charge de la protection et de la gestion des réserves, bénévoles, experts et organismes

de la protection de la nature, ainsi que les autorités de classement des réserves naturelles (État et Régions).

L'association s'est dotée de commissions et de groupes de travail spécialisés qui mobilisent, par pôles d'activités, l'ensemble des ressources disponibles. Les membres de RNF, selon leurs compétences et leurs souhaits, travaillent ainsi sur sept grandes thématiques : communication, éducation à l'environnement, outre-mer, patrimoine géologique, personnel, réserves naturelles régionales et de Corse, scientifique, territoires et développement durable.

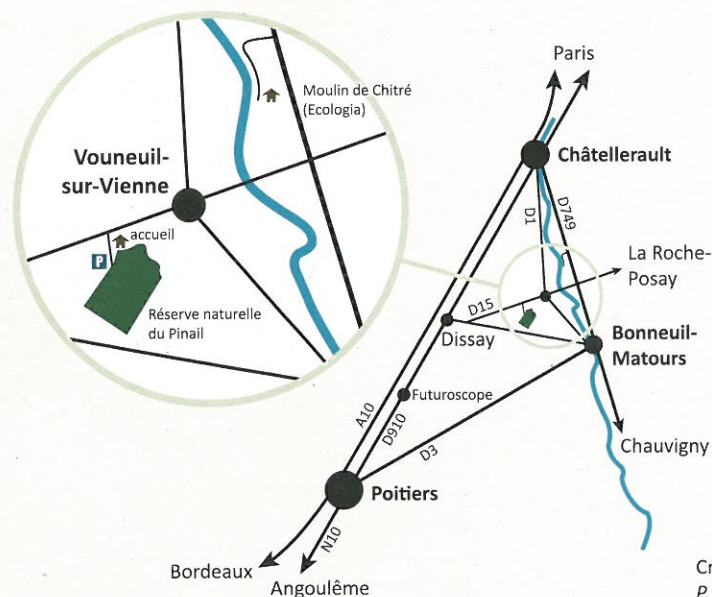
GEREPI : association de GEStion de la REserve naturelle nationale du Pinail

Elle se compose de **seize membres** de droit répartis en cinq collèges regroupant l'ensemble des acteurs du site :

- **associations de protection, d'étude et de découverte de l'environnement** (CPIE Seuil du Poitou, LPO Vienne, Société Botanique du Centre-Ouest, Vienne Nature) ;
- **Office National des Forêts** ;
- **scientifiques** (Conseil scientifique, ONCFS, Université de Poitiers) ;
- **collectivités territoriales** (Commune de Vouneuil-sur-Vienne, CAPC, Conseil Général de la Vienne) ;

- **acteurs du monde rural** (ACCA locale, Chambre d'agriculture, Fédération des chasseurs de la Vienne).

Le personnel de GEREPI est composé en 2011 d'un conservateur, d'un chargé d'étude, d'un chargé d'accueil estival et d'un agent d'entretien. Épaulés par les partenaires et le Conseil scientifique de la réserve naturelle, **ils réalisent les travaux d'entretien des milieux naturels et assurent le suivi scientifique, l'accueil du public et la police de la nature.**



Pour nous contacter :

GEREPI
Moulin de Chitré
86240 Vouneuil-sur-Vienne
tél : 05.49.02.33.47
courriel : gerepi@free.fr
site internet : <http://www.reserve-pinail.org/>

et durant l'été, accueil sur place au chalet.

Crédits photos : A. André, Y. Baron, L. Bourdin, J. G. Couteau, T. Degen (DREAL P-Ch), P. Dubech (GEREPI), P. Fontaine, G. Martin, Objectif Nat', S. Pimpin, Y. Sellier (GEREPI), F. Virey.

Les partenaires financiers de la réserve :

